

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 12 DECEMBRE 2014.

Conseillers présents :

M. CURLY René, Maire.

MM. DUMONT Jean-François – LEGRAND Jean-Luc – CHAMBARD Christian –

Mme GRILLE Edith. : Adjoints.

Mmes ISARTE Valérie – FACON Lucie – LECOMTE Jenny.

MM. DODET Marcel – POUTHIER Philippe – DARBON Maurice – GAINET Christophe – CURLY Jean-René.

Conseillère représentée : Mme SERGEANT Séverine donne pouvoir à M. CURLY Jean-René.

Conseillère absente excusée : Mme MAUTY Flora.

Secrétaire de séance : M GAINET Christophe.

– Ouverture de la séance à 20h30 –

M. le Maire informe le conseil municipal de son agenda des dernières semaines, état civil. Lecture est faite des délibérations du dernier conseil.

ENCAISSEMENT DE DON:

M. le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'encaisser un don d'une valeur de 44 €.

Le conseil accepte à l'unanimité.

TRAVAUX ONF - AFFOUAGES :

Devis de travaux sylvicoles 2015 pour les parcelles 22 et 31: 1 275,32 €

Le conseil accepte à l'unanimité.

L'attribution des affouages a été réalisée le 19 novembre : 66 lots

VOIRIE :

Une dotation est versée par l'état suivant la longueur des rues; le classement est réalisé par la D.D.T. et le Conseil Général. Le dernier bilan date de 2008, ne prend pas en compte la rue du BIEF, l'impasse de la PRESSAGNE et l'impasse de l'OSERAIE.

M. le Maire propose de procéder au classement de ces chemins en rue communale et de transmettre un état actualisé.

Le conseil accepte à l'unanimité.

R. D. 405 :

La participation du Conseil Général à ce type de travaux est supprimée en 2015 (environ 60 à 70 K€). PMM a revu son dossier en fonction des remarques du C. G.

Le plan de financement s'oriente vers 136 K€. Le dossier sera déposé au service du Conseil Général.

VIE SCOLAIRE :

Mme Grille présente le résumé du conseil d'école:
96 élèves au total actuellement. Par jour, 40 enfants se restaurent le midi et 35 enfants sont à la garderie. 50 enfants restent aux animations après 15h30.
L'organisation mise en place depuis la rentrée a un retour satisfaisant.

URBANISME :

M. Dumont présente les conséquences de la loi ALUR, sur le rôle de la DDT, sur les autorisations d'urbanisme (permis de construire...).

Pour Villette Lès Dole, à partir du 01/01/2017, l'urbanisme sera géré en PLUI par le Grand Dole. De ce fait, une décision devra être prise pour la révision du POS de Villette Lès Dole en PLU, environ 30 K€. Réunion de concertation début 2015.

DECISION MODIFICATIVE :

Budget Assainissement: facture de la Lyonnaise des eaux.
Changement d'affectation de 2 100 € du chapitre 22 vers le chapitre 65.

Le conseil accepte à l'unanimité.

GRDF Convention :

M. Legrand présente une convention avec GRDF pour l'installation des nouveaux compteurs gaz permettant un relevé à distance et une information en instantané de la consommation. Ainsi les compteurs pourront être changés, sans frais supplémentaire pour les utilisateurs. Une antenne de réception devra être installée sur l'église ou sur l'atelier communal.

POUR: 13 / ABSTENTION: 1.

BAIL COMMERCIAL :

M. le Maire demande l'autorisation de réaliser un bail commercial de la salle d'activité avec Mme Martin pour son activité de réflexologie tous les mardis après-midi.
M. le Maire propose un loyer de 15 € par mois pour les six premiers mois, puis révisable à 30 € par mois.

Le conseil accepte à l'unanimité.

CLAUSE D'INSERTION :

Villette lès Dole doit s'engager à développer en liaison avec la Communauté d'Agglomération, des clauses d'insertion dans le marché public et le faire apparaître dans les appels d'offre.

Le conseil accepte à l'unanimité.

C.C.A.S. :

- M. le Maire présente les activités du C.C.A.S.
- Le repas des aînés 2014 s'est bien déroulé.
 - Distribution de livres aux écoliers le 18 décembre 2014.
 - Le repas des aînés 2015 est programmé le 22 novembre 2015.

QUESTIONS / INFORMATIONS DIVERSES :

- ✓ M. Dumont présente des graphiques sur l'endettement de Villette. Au 31 décembre 2014, il s'élève à 137,7 € par habitant. Depuis 2008, nous diminuons chaque année le montant de cette dette.
- ✓ Dette de M. Rauscher, proposition de règlement en plusieurs échéances par les services fiscaux.
- ✓ Le démantèlement de l'ancienne station d'épuration est terminé.
- ✓ M. Arnould signale les nuisances sonores et visuelles de l'atelier communal. Une attention particulière est observée par le personnel. Aucun aménagement d'isolation sur la limite séparative n'est prévu.
- ✓ Badge d'accès déchèterie: distribution en Mairie.
 - Mardi 9 décembre de 15h à 18h30.
 - Mardi 16 décembre de 16h30 à 19h30.
- ✓ La mairie sera fermée du 23 décembre 2014 au 4 janvier 2015
- ✓ Les vœux du Maire sont prévus le 7 janvier 2015 à la salle polyvalente à 18 H 30.
- ✓ Elections cantonales prévues les 22 et 29 mars 2015 pour le canton de Dole 2, dont Villette fait partie suite à la nouvelle répartition.
- ✓ M. Dumont représentant de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (C.L.E.C.T) explique son fonctionnement. Le Grand Dole va transférer 16 247€ à Villette Lès Dole.
- ✓ A.D.S.L.: M. Chambard explique que l'installation des différents opérateurs est en cours. Le débit prévu sera de 20 Méga. Délai: 10 janvier 2015.
- ✓ Décorations de Noël: M. Chambard remercie la participation de MM. Dodet, Megard et Lannaud. Le conseil fait remarquer que les décorations sont très réussies.
- ✓ Les commissions urbanisme, budget, jeunes, travaux, gestion des salles seront réunies en début d'année.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE À 22 h 35.

FAIT À VILLETTE LES DOLE LE 15 DECEMBRE 2014.

LE MAIRE,

R. CURLY